

Laboratoire de niveau de confinement 3 CRCHU de Québec-UL, site CHUL Procédure opératoire animalerie	
	POA-03
Utilisation et entretien de l'EBS à l'animalerie NC3	En vigueur le : 23-03-2023
	Émise le : 23-03-2023
	Version : 1

1. But

Décrire l'utilisation et l'entretien de l'enceinte de sécurité biologique située dans la salle d'hébergement d'animaux de niveau de confinement 3 au CRCHU de Québec-UL.

2. Personnes concernées et responsabilités

Cette procédure s'adresse à tous les utilisateurs ayant accès à la salle d'hébergement de niveau de confinement 3 (NC3) de l'animalerie du CRCHU de Québec-Université Laval. Les utilisateurs de la salle d'hébergement NC3 ont la responsabilité de respecter les règles générales décrites dans cette procédure et d'informer la chef de service en cas de non-respect.

3. Sécurité

N/A

4. Références / Renvois

- Manuel laboratoire NC3 : Fournit les renseignements de base pour l'utilisation des enceintes de sécurité biologique situées de niveau de confinement 3 au CRCHU de Québec-UL.
- PON-001 : « Réservation plateforme IRIS »
- FORM-CHU-25 : « Entretien de l'animalerie »

5. Définitions

- ESB : Enceinte de sécurité biologique

6. Matériel et équipement

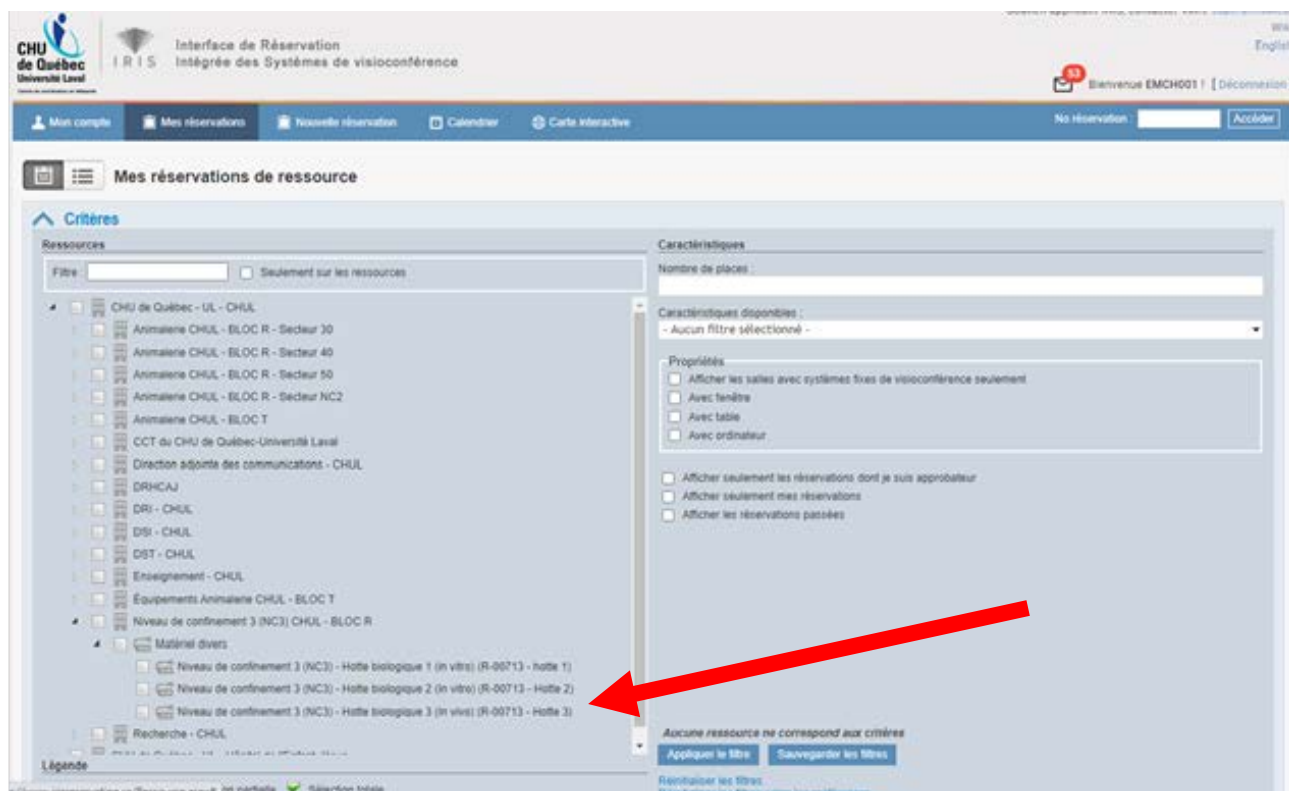
- Formulaire FORM-CHU-025 : Entretien de l'animalerie
- Oxivir (dilution 1 :40) ou Oxivir Tb RTU (Ready To Use)

- Tampon absorbant plastifié (ex : piqué bleu)
- Débarbouillette ou chiffon
- Logiciel de réservation Iris

7. Réservation de l'enceinte de sécurité biologique

Les réservations pour l'ESB sur dans la salle d'hébergement NC3 se font via l'application IRIS. C'est une application Web accessible à partir de n'importe quel poste informatique, tablette ou téléphone intelligent. Consulter la procédure PON-001 « Réservation plateforme IRIS » pour le détail du fonctionnement mais voici les principales étapes à suivre :

1. Vous devez obtenir un code d'utilisateur. (Pour obtenir un code d'utilisateur, svp en faire la demande par courriel à emilie.chouinard@crchudequebec.ulaval.ca)
2. Accéder à l'adresse : <https://www.irisreservation.ca>
3. Effectuer une recherche pour consulter les disponibilités de cet équipement. (Voir image ci-dessous.



4. Cliquer sur la plage horaire désirée, inscrire votre nom et le numéro de téléphone pour vous

joindre.

5. Une fois que votre réservation sera autorisée par la TSA responsable du NC3, vous recevrez un courriel de confirmation de réservation.

8. Préparation de l'ESB

- Vérifier que la fenêtre à guillotine soit à la bonne hauteur.
- Régler la hauteur de la chaise de façon que les aisselles soient au même niveau que le bas du panneau.
- Vérifier que les valeurs indiquées par les manomètres se situent dans l'intervalle acceptable.
- Confirmer que l'air est aspiré vers l'intérieur de l'enceinte en tenant un mouchoir en papier au milieu du bord du panneau pour vérifier que le mouchoir est aspiré.
- Désinfecter les surfaces intérieures avec l'Oxivir (1 :40) ou l'Oxivir Tb RTU.
- Rassembler tout le matériel nécessaire aux manipulations et l'installer dans l'ESB. Veiller à ne pas encombrer le plan de travail ni obstruer les grilles avant et arrière pour ne pas entraver la circulation normale de l'air.
- Si le risque de projection ou d'éclaboussures durant les manipulations de matières infectieuses ou de toxines est important, le plan de travail devrait être recouvert de tampon absorbant plastifié sur l'envers (exemple : piqué bleu).
- Placer les appareils producteurs d'aérosols (p. ex. mélangeurs, agitateurs de type Vortex) au fond de l'ESB, sans obstruer la grille arrière.
- Après avoir installé le matériel dans l'ESB, laisser s'écouler 2 minutes pour que le courant d'air se stabilise avant de commencer à travailler.

9. Travail dans l'ESB

- Effectuer les manipulations le plus à l'arrière possible du plan de travail. Veiller à ce que les coudes et les bras ne touchent pas la grille ni le plan de travail.
- Éviter les mouvements brusques des mains et des bras à travers l'ouverture frontale. De tels mouvements perturbent le rideau d'air à l'avant de l'ESB, ce qui peut permettre à des contaminants de s'introduire dans l'enceinte ou d'en sortir. On doit glisser lentement les bras vers l'intérieur ou l'extérieur de l'enceinte, perpendiculairement à l'ouverture frontale.
- Conserver une bouteille d'Oxivir (1 :40) à l'intérieur de l'ESB pendant le travail pour éviter d'avoir à sortir les mains de l'ESB.
- Séparer les articles non contaminés (« propres ») des articles contaminés (« sales »). Toujours travailler des régions « propres » vers les régions « sales ».
- En cas de déversement, décontaminer la surface de tous les articles se trouvant dans l'ESB. L'espace de travail devrait être décontaminé pendant que l'enceinte fonctionne encore.

- Une seule personne à la fois devrait travailler dans une ESB.
- Lorsque des animaux ou du matériel infectieux ont été manipulés dans l'ESB, changer la deuxième paire de gants avant de retirer les mains de l'ESB. Sinon, une désinfection des gants à l'Oxivir est autorisée.

10. Nettoyage après utilisation de l'ESB

- Une fois le travail terminé, attendre un laps de temps suffisant pour que l'air dans l'ESB ait traversé le filtre avant de perturber le rideau d'air en sortant les mains ou le matériel de l'enceinte.
- Fermer ou couvrir tous les contenants.
- Décontaminer la surface des objets avant de les sortir de l'ESB.
- Désinfecter les surfaces intérieures de l'ESB, y compris les parois latérales, le fond et la face intérieure et la fenêtre, à l'aide de l'Oxivir.

11. Désinfection de l'ESB (Aux 6 mois)

1. Réserver l'ESB.
2. Vaporiser l'intérieur de l'ESB avec l'Oxivir (1 :40). Laisser agir 5 minutes.
3. Ne pas sortir le matériel étant déjà dans le cabinet (poubelle, bac d'aiguille, bouteille de peroxyde d'hydrogène, etc.). Si nécessaire, vaporiser le matériel à sortir avec l'Oxivir, laisser agir 5 minutes avant de les retirer du cabinet. Au besoin, le matériel peut être placé dans un sac fermé et le sac sera vaporisé avant de le sortir.
4. Changer votre 2^{ème} paire de gants la mettre dans un sac de plastique sous l'ESB.
5. À l'aide d'une débarbouillette humidifiée avec de l'Oxivir, laver toutes les surfaces extérieures de l'ESB.
6. Mettre vos chiffons souillés dans un contenant fermé dans la salle.
7. Laver la surface extérieure de la fenêtre avec le nettoyant à vitre et une débarbouillette propre. Déposer la débarbouillette dans le contenant fermé.
8. Transférer le contenant fermé dans l'ESB.
9. Utiliser une nouvelle débarbouillette et laver les surfaces intérieures.
10. Jeter vos chiffons souillés (contaminés) dans le contenant fermé situé dans l'ESB.
11. Laver la surface intérieure de la fenêtre avec le nettoyant à vitre et un chiffon propre.
12. Jeter votre chiffon souillé (contaminé) dans le contenant fermé situé dans l'ESB.
13. Fermer le contenant adéquatement.
14. Vaporiser les surfaces intérieures du cabinet avec l'Oxivir ainsi que l'extérieur du contenant, puis laisser agir 5 minutes.
15. Retirer votre 2^{ème} paire de gants la mettre dans un sac de plastique pour les déchets

biologiques dans l'ESB.

16. Sortir le contenant de la salle d'hébergement en suivant les directives décrites dans la procédure POA-08 : « Préparation du matériel d'animalerie pour la stérilisation ».
17. Fermer la hotte et lever la surface de travail pour effectuer un nettoyage du dessous de l'enceinte. Vaporiser généreusement le dessus et le dessous de la surface de travail et attendre 5 minutes avant de sortir le plateau de travail.
18. Terminer le nettoyage du fond de l'enceinte et remplacer le plateau de travail propre.
19. Inscrire l'entretien de l'enceinte de biosécurité sur le formulaire de suivi d'entretien FORM-CHU-025 « Entretien de l'animalerie ».

12. Documents / Enregistrements

N/A

Approbation de la procédure

	Nom	Signature	Date (j/m/a)
Rédigée par :	Émilie Chouinard	<i>Émilie Chouinard</i>	23-03-2023
	Personnel technique ou professionnel		
Révisée par :	Anne-Marie Moisan	<i>Anne-Marie Moisan</i>	23-03-2023
	Personnel technique ou professionnel		
Approuvée par :	Réjean Cantin	<i>Réjean Cantin</i>	27-03-2023
	Responsable		

Historique des modifications

Version	Modifications	En vigueur le :
1	Création de la procédure	23-03-2023